

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 636

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité



PAPETERIE BRIQUET
Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.98

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

en abordant loyalement la question de notre situation militaire, visant à nous convaincre de l'absolue nécessité d'un système de défense aussi organisé, aussi complet que l'est devenu peu à peu celui de la Suisse. Puis Mme Hämerli-Schindler la vaillante présidente du S.C.F., parla avec simplicité et conscience de cette activité, donnant la preuve vivante que ce qui est fait avec amour porte toujours en soi l'amour du prochain. On a trouvé plus haut, dans le compte rendu de la journée du 19 mars, de nombreux renseignements qui nous permettent de ne pas traiter plus à fond ce sujet.

C'est à Mme Cécile Clerc (Neuchâtel) qu'il incomba d'ouvrir, dès 2 heures de l'après-midi, les feux oratoires. Elle parla d'abord de l'action en faveur des raccommodages de vêtements pour la campagne, créée lors de la 1^{re} Journée des Femmes neuchâteloises. A la finnace des campagnardes, peu désireuses de faire passer entre les mains des citadines leur linge travailé et chargé, a succédé peu à peu la confiance. Actuellement, 19 communes ont créé un centre de raccommodages. Neuchâtel, grâce à la section O.S.A. 201, qui a reçu de la Loterie romande la belle allocation de 1000 fr., a raccommodé du linge pour 24 communes, y employant des citadines désargentées qu'on retrouve. Mme Clerc a été aussi, dès 1940 la créatrice d'un service de placement volontaire à la campagne, organe qui a donné ses preuves d'utilité, puisque 42, puis 74, puis 150 placements purent être faits en 1940, 1941, 1942, à la satisfaction quasi générale. Actuellement, le Bureau officiel de placement du travail a repris la chose en main. On sait que la très prochaine organisation de camps de service agricole, dirigés par des di-

M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. Pas de personnel non qualifié.

Hôtel des Familles
GENÈVE

„Christliches Hospiz“
en face de la gare

TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50

rectrices préparées à cet effet, facilitera certainement le travail des équipes scolaires qui vont être envoyées à la campagne.

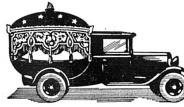
L'Union suisse des paysannes, siégeant à Brougg, avait délégué sa secrétaire, Mme Oettli, qui nous parla, en un français excellent, des circonstances qui ont amené les paysannes de Suisse à s'organiser. Les avantages matériels et moraux d'une association, spécialement pour la vente des produits et la défense des intérêts communs, apparaissent si frappants à l'auditoire que, tout après la séance, une « Association de paysannes neuchâteloises » est créée, groupant tout de suite une cinquantaine de membres, et dont Mme Clerc assume tout naturellement la présidence temporaire. Le Comité comprend des déléguées des six districts du canton. Comme vont les choses! On nous dit qu'on avait consulté à ce sujet un personnage important et bien informé — et que le dit avait comparé l'idée d'une Association de paysannes à une pomme non mûre, cette pomme verte qui a la vie si dure. Et voilà une pomme de plus qui s'est trouvée être comestible, quand on a osé y planter la dent.

Mme Henry Mottu (Genève), parlant de la femme dans la communauté, apporta le témoignage d'expériences vécues, surtout en tant que mère de famille. Elle le fit avec un don d'observation réelle, une pointe d'humour, et un sens des réalités pratiques et spirituelles.

Enfin un thé, sans coupon et sans argent, offert par les Sociétés féminines de la ville, réunit encore bon nombre de participantes.

Rentrées chez elles, celles-ci ont bien réalisé l'importance de nos responsabilités, accrues sûrement depuis la guerre. Les « ouvrières du front intérieur », comme nous a appelées M. Camille Brandt, doivent maintenant avoir mieux conscience de la solidarité étroite qui nous unit à toutes les femmes de notre pays. Toutes comprendront-elles qu'une certaine inertie, faite de paresse et de commodité, est actuellement un défaut capital? Souhaitons que la graine jetée à tous vont soit une semence productive. Et, à Dieu vat!

El. B.



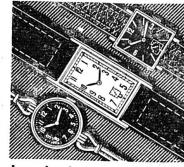
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRERIE
E. Zbinden-Tissot
3, Coutance
le choix pour toutes les bourses



Dans les Sections.

Le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu sa séance de printemps le 17 mars, au Foyer, à Lausanne, sous la présidence de Mme A. Quinché, qui a déploré l'absence des groupes de Morges, de Moudon et de Leytron; Nyon s'était fait excuser.

Comme M. le Dr. M. Muret, vice-président, fêtera le 24 mai ses quatre-vingts ans d'âge et ses trente ans d'activité suffragiste, le Comité a décidé de convoquer l'Assemblée annuelle pour le samedi 22 mai (l'Association suisse se réunissant les 5/6 juin), à l'Hôtel de la Paix, probablement, et de fêter le Dr. Muret au cours d'un petit souper en commun, auquel on priera les suffragistes d'assister aussi nombreux que possible.

Le Comité s'est occupé notamment du projet de brochure de la Section genevoise, de diverses suggestions, et à discuter, sans prendre d'ailleurs de décision, d'un éventuel changement du titre de l'Association suisse pour l'adapter au titre de l'Alliance internationale. Personne, dans la discussion, n'a pu expliquer pourquoi tant d'interlocuteurs trouvent ridicule le suffrage féminin (l'expression et la chose), et trouvent tout naturel le suffrage masculin et ne voudraient jamais admettre sa suppression ou sa transformation..

S. B.

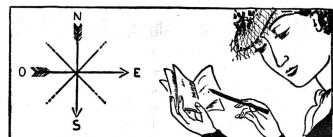
Une séance nourrie.

On n'a jamais accusé les suffragistes d'indolence! mais nous nous demandons où l'on trouverait un zèle pareil à celui dont a fait preuve le Bureau du Comité central de notre Association, en siégeant presque sans interruption, le 21 mars dernier, de 10 h. 30 à 22 h. 30, dans l'hospitalet salon de Mme Leuchi, à Lausanne! C'est que la tâche pressante était d'organiser l'Assemblée générale annuelle, fixée dans le cadre pittoresque de la charmante ville de Thoune, pour les 5 et 6 juin prochain, et pour l'ordre du jour de laquelle plusieurs Sections avaient envoyé des propositions de révision de statuts à étudier dans le détail.

Les Sections devant être nanties sous peu de ces propositions, nous ne les énumérons pas ici une révision de statuts ne constituant pas toujours une perspective particulièrement enthousiasmante! Disons plutôt que l'ordre du jour de cette Assemblée comprend, en outre des affaires statutaires, deux conférences de première actualité, l'une due à une jeune juriste qui s'est spécialisée dans ce domaine sur la *Nationalité de la femme mariée*, l'autre surtout, qu'a bien voulu accepter de prononcer M. le professeur Millhaud, dont les séances à l'Institut des sciences politiques de Genève ont aménagé la grande foule, sur *La place des femmes dans le plan Beveridge*, cette séance devant être suivie d'une discussion. Le samedi soir, les suffragistes bernoises exposeront, au cours d'un souper en commun, leur activité passée et future pour l'obtention du droit de suffrage dans la commune. Et le dimanche après-midi se terminera par la promenade en bateau, classique en ce pays, et un repas au bord du lac. Voilà de quoi amerer en masse nos suffragistes suisses à Thoune.

En plus de ce programme, le Bureau a encore fixé le budget de l'exercice prochain, tel qu'il sera soumis à l'Assemblée, à discuter de la situation financière de l'Association, et a entendu plusieurs rapports, notamment sur le projet de création d'un Secrétariat suisse commun aux grandes Associations féminines, sur le travail des Sections, sur les projets de révision de la Constitution fédérale, sur des questions internationales, etc., etc. Il y avait, on le voit, de quoi occuper douze heures de travail !

E. Gd.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 3 avril:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: *L'aide aux enfants suisses à l'étranger et les convois d'enfants*, par Mme Schauenberger.
Id. LAUSANNE: Restaurant de la Clé, 26, rue de Bourg 14 h. 30: Réunion annuelle sur convocation du Comité du Mouvement Féministe.

Lundi 5 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance du Groupe d'études sur *La Suisse de demain. Questions économiques et féministes*.

Samedi 10 avril:

NEUCHATEL: Union suisse pour le Travail à domicile, Assemblée générale, d'abord à la Salle du Grand Conseil, puis au Restaurant Beau-Rivage: 10 h.: Affaires administratives. — 11 h.: *Premières expériences sur l'application de la loi sur le travail à domicile* (en allemand), par M. Eichholzer, chef de Section à l'O.P. I. A. T. Discussion. — Midi 30: Repas en commun. — 14 h.: *Le travail à domicile dans les villes et la tâche actuelle des ouvrières*, par Mme Emilie Gourd, présidente de l'Ouvrière de l'Union des Femmes de Genève. Discussion. — Visite d'une exposition de travail à domicile et démonstration d'une machine à tricoter.

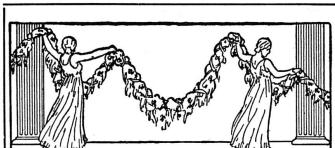
Dimanche 11 avril:

GENÈVE: Salle Communale de Plainpalais, 15 h.: Matinée au profit de l'Union des Femmes et de la Maison de la Pommière, organisée par Mme S. Fumet: 1. *Mon village*, évocation, danse et chants par les enfants de la Pommière. 2. *L'Ame des Jouets*, comédie de Laure Choisy, jouée par le Petit Théâtre « Couleur du Temps ». Billets à 1 fr. 50 à l'Union des Femmes.

Lundi 12 avril:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 (date exceptionnellement modifiée): *La lutte contre le chômage par la création d'occasions de travail et les femmes*, par Mme Anna Martin (Berne), secrétaire générale de la « Saffa ». — Discussion.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE



A travers les Sociétés

Chez nos artistes.

Dans sa dernière Assemblée générale, la Section de Genève de la Société suisse des Femmes Peintres, Sculpteurs et Décorateurs a désigné son nouveau Comité. Il est composé de Mme V. Méting-Gilliard, présidente; Nelly Briquet-Gross, vice-présidente; May Mercier, secrétaire; Yvonne Heilbronner, trésorière; Marguerite Duchosal-Bastian Ginette Conchon, Colette Oltramare, membres-adjoints.

L'exposition de la Section aura lieu en novembre 1943, au Musée Rath.

Assemblée du Centre de Liaison de Genève.

Un nombreux public — mais toujours et partout, sont les mêmes Sociétés dont les déléguées manquent régulièrement à l'appel! — a assisté, le 15 mars dernier, à l'Assemblée générale de ce Centre. La présidente, Mme Ch. Gautier, a présenté un rapport relevant l'activité toujours plus grande du Comité, à mesure que le Centre est mieux connu: depuis l'an dernier, en effet, bien des problèmes nouveaux ont suscité intéressante toutes les Sociétés féminines genevoises et qu'il a fallu prendre en main. Telle a été, par exemple, la création, à l'inspiration de Zurich, de la nouvelle Association: *Aide et conseils aux femmes enceintes*, dont s'occupent directement des représentants du Centre de Liaison, du Cartel d'Hygiène sociale et morale,

et de la Communauté d'action pour la famille; telle a été encore la question des Promotions civiques que les organisateurs de l'année 1942 ont voulu, malgré toutes les démarches faites, limiter à la jeunesse masculine, mais que le Comité du Centre ne perd pas de vue pour 1943. C'est lui aussi qui a présenté au Conseil d'Etat la démarque régulièrement formulée depuis vingt-cinq ans pour obtenir la nomination de femmes spécialement qualifiées dans les grandes Commissions administratives officielles, et qui jusqu'alors avait été faite par quelques Sociétés seulement, spécialement intéressées à ce domaine. Le Comité s'est encore occupé de la grosse question de la vente à température, de la nomination d'un membre féminin dans la Commission officielle chargée d'examiner les cas touchant au rationnement différenciel, et du vaste problème de l'enseignement ménager obligatoire. Il a eu le regret de devoir accepter la démission de Mme Anne Weigel, trop occupée par son travail professionnel pour suivre ses séances, et, pour la remplacer, a fait appel par cooptation, à Mme Valentine Weibel. Il a continué à entretenir les meilleures rapports avec les autres *Frauenzentralen*, Mmes Ardin et Gourd l'ayant représenté à l'Assemblée annuelle, en juin dernier, à Herzogenbuchsee.

Après que le rapport financier, présenté avec beaucoup de bonne grâce par Mme le Dr. Robert et vérifié par Mme Bondallaz, ait été adopté par l'Assemblée, les trois Commissions créées par le Centre ont fait à leur tour rapport sur leur activité. Mme de Rham a beaucoup intéressé l'auditoire en énumérant toutes les tâches multiples dont s'est occupé, sous sa présidence, le Service auxiliaire civil féminin: aide à la campagne (celle-ci un grand succès dans un canton où l'agriculture est tellement poussée qu'elle dépasse de beaucoup toutes les prévisions du plan Wahlen), collecte de timbres pour le linge de l'armée, collecte de

plantes médicinales, de métaux non ferreux, etc., etc. Mme Chevillard, nouvelle présidente de la Commission d'économie ménagère, et Mme Nobis, présidente sortant de charge, ont relevé toute l'activité du service de séchage, mentionné les conseils sur l'alimentation de guerre fournis aux ouvrières d'usines, et également la question de l'enseignement ménager obligatoire; enfin le rapport présenté par Mme B. Naef a montré tout le travail fait par la Commission chargée de distribuer aux mères de famille le solde de la collecte du 1^{er} août: cette Commission se voit bientôt au bout de ses ressources, ayant suivi de nombreux cas de femmes dans le besoin, et souhaite vivement que le Comité du 1^{er} août décide sans tarder de consacrer de nouveau à cette œuvre le résultat d'une prochaine collecte.

E. Gd.

Anciennes Elèves de l'Ecole supérieure de Lausanne.

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne a eu son assemblée générale annuelle, le 13 mars, sous la présidence aimable de Mme L. Nyffenegger (Lausanne). Elle a adopté gestion et comptes et voté toute une série de dons à l'Ecole, aux élèves et aux maîtres. Mme Rey-Roux et Mme Stadler, membres du Comité, démissionnaires, ont été remplacées par Mme Fath-Giroud et Mme J. Millioud maîtresses d'études au Gymnase.

L'assemblée a été suivie d'un concert donné par une jeune pianiste, fille d'une ancienne élève, et elle-même ancienne élève, Mme Anne-Marie Goldenhorn.

JEUNES FILLES
Venez apprendre les travaux ménagers (cuisine, repassage, raccordage, etc.) à l'**Institut Ménager**, 7, rue de Beaumont, GENÈVE (subventionné par la Confédération)